

Produit

AMUNDI MSCI EMU ESG CTB NET ZERO AMBITION UCITS ETF DIST

Un Compartiment d'Amundi Index Solutions

LU0908501132 - Devise : EUR

Ce Compartiment est agréé au Luxembourg.

Société de gestion : Amundi Luxembourg S.A. (ci-après : « nous »), membre du groupe Amundi, est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF).

Le CSSF est chargé du contrôle d'Amundi Luxembourg S.A. en ce qui concerne ce Document d'informations clés.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter www.amundi.lu ou appeler le +352 2686 8001.

Ce document a été publié le 16/02/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un Compartiment d'Amundi Index Solutions, un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), constitué en tant que SICAV.

Durée : La durée du Compartiment est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou par fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Objectifs : Ce Compartiment est géré passivement.

L'objectif de ce Compartiment est de répliquer la performance de l'Indice MSCI EMU ESG Broad CTB Select

(l'« Indice ») et de minimiser l'écart de suivi entre la valeur nette des actifs du compartiment et la performance de l'Indice.

Le niveau prévu d'écart de suivi dans des conditions normales du marché est indiqué dans le prospectus du Compartiment.

L'Indice est un Indice de rendement total net : les dividendes nets d'impôt payés par les composants de l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

L'Indice est un indice d'actions basé sur l'Indice MSCI EMU (l'« Indice parent ») représentatif des titres de grande et moyenne capitalisation de pays développés de l'Union économique et monétaire (« UEM ») européenne.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales par le biais, entre autres, de la réplification d'un Indice qui répond aux normes minimales des Indices de référence de transition climatique de l'UE (UE CTB) en vertu du Règlement (UE) 2019/2089 modifiant le Règlement (UE) 2016/1011. Le Règlement suggère l'établissement de normes minimales pour la méthodologie de tous les indices de référence de « transition climatique de l'UE » qui seraient alignées sur les objectifs de l'Accord de Paris. La méthodologie de l'Indice est alignée sur certains critères tels que :

- Une réduction d'au moins 30 % de l'intensité des gaz à effet de serre (GES) par rapport à l'Indice parent.

- Un taux minimal d'auto-décarbonisation de l'intensité des émissions de GES conforme à la trajectoire établie par le scénario du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) le plus ambitieux de 1,5°C, c'est-à-dire une réduction d'au moins 7 % en moyenne par an de l'intensité des GES.

De plus amples informations sur la composition de l'Indice et ses règles de fonctionnement sont disponibles dans le prospectus et sur le site Internet : www.msci.com. La valeur de l'Indice est disponible via Bloomberg (MXEMUEBL).

L'exposition à l'Indice sera obtenue par le biais d'une réplification directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou d'autres actifs éligibles représentant les composants de l'Indice dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'Indice.

Le Gestionnaire d'investissement pourra utiliser des instruments dérivés afin de gérer les entrées et sorties de capitaux et des dérivés qui se rapportent à l'Indice ou aux composants de l'Indice, à des fins d'investissement et/ou de gestion efficace du portefeuille.

Afin de générer des revenus supplémentaires pour compenser ses coûts, le Compartiment peut également conclure des opérations de prêt de titres.

Investisseur de détail visé : Ce produit est destiné aux investisseurs ayant une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante en matière d'investissement dans des fonds, cherchant à accroître la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée et pouvant supporter des pertes allant jusqu'au montant investi.

Remboursement et opérations de rachat : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses de valeurs. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples informations sont fournies dans le prospectus d'Amundi Index Solutions.

Politique de distribution : Les montants du Fonds disponibles pour distribution (le cas échéant) seront distribués.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur le Compartiment, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Luxembourg S.A., 5, allée Scheffer 2520 Luxembourg, Luxembourg. La Valeur nette des actifs du Compartiment est disponible sur www.amundi.lu.

Dépositaire : CACEIS Bank, succursale de Luxembourg.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque plus faible

Risque plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la catégorie de risque 5 sur 7, qui est une catégorie de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus d'Amundi Index Solutions.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du Compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	1 610 €	1 590 €
	Rendement annuel moyen	-83,9 %	-30,8 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 640 €	8 510 €
	Rendement annuel moyen	-23,6 %	-3,2 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 860 €	12 240 €
	Rendement annuel moyen	-1,4 %	4,1 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 650 €	15 480 €
	Rendement annuel moyen	36,5 %	9,1 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement utilisant un mandataire approprié.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2016 et le 30/06/2021.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/04/2018 et le 28/04/2023

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020.

Que se passe-t-il si Amundi Luxembourg S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Un pool d'actifs distinct est investi et maintenu pour chaque Compartiment d'Amundi Index Solutions. L'actif et le passif du Compartiment sont ségrégués de ceux des autres compartiments et de ceux de la Société de gestion, et il n'existe aucune responsabilité croisée entre eux. Le Compartiment ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de la Société de gestion ou de l'un de ses prestataires de services délégués.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	12 €	74 €
Incidence des coûts annuels**	0,1 %	0,1 %

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement annuel moyen soit de 4,25 % avant déduction des coûts et de 4,13 % après cette déduction.

Nous ne facturons pas de coût d'entrée

Si vous avez investi dans ce produit dans le cadre d'un contrat d'assurance, les coûts indiqués n'incluent pas les coûts supplémentaires que vous pourriez éventuellement supporter.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation	0,12 % de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est une estimation.	12,00 EUR
Coûts de transaction	Nous ne facturons pas de frais de transaction pour ce produit.	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le Compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le Compartiment ou la Société de gestion, mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le Fonds paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans, est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Compartiment.

Ce produit est conçu pour un investissement à long terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : Vous trouverez plus de détails sur la fréquence des transactions dans la section « En quoi consiste ce produit ? ». Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails sur les frais de sortie.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Appeler notre hotline dédiée aux réclamations au +352 2686 8001
- Envoyer un courrier à Amundi Luxembourg S.A., Service clients, 5 allée Scheffer, 2520 Luxembourg, Luxembourg
- Envoyer un e-mail à info@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.lu.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'informations relatifs au Compartiment, y compris les diverses politiques publiées du Compartiment, sur notre site Internet www.amundi.lu. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Performance passée : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.lu.